

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 38 (1941)  
**Heft:** 11

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

---

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

---

## Cotisations 1942

Quoi ? Déjà ? Oui, pour que chacun soit prévenu, à temps. Nous ne relevons pas la cotisation, ce qui est un miracle, puisque les frais de papier et d'impression ont augmenté de 20 % en 1941, sans compter les autres frais qui grèvent le budget d'une société comme la nôtre. Il sera temps en 1942 de demander un supplément si d'autres augmentations nous y obligent. Nous devons ce privilège à un certain nombre de sections qui ont fait de nombreuses recrues et augmenté par là les recettes de la caisse centrale. Nous les citerons dans le rapport annuel, comme aussi nous mentionnerons celles qui n'ont fait aucune propagande, ni tentative de recrutement. Nous le devons aussi au « fonds de propagande » constitué par le bénéfice réalisé sur la fourniture de sucre alors que cette ressource (mais aussi le travail) était laissée aux sections et à la Romande. Pensons-y avec reconnaissance. Les statuts prévoient que les cotisations sont versées à la caisse centrale par les sections en décembre. Il faut donc que ces sections les fassent rentrer en novembre et préparent ces perceptions en fin d'octobre déjà puisque les remboursements ne sont payés par la poste que quinze jours après leur envoi. Songez aux retards inévitables et vous comprendrez que nous parlions déjà maintenant de cette désagréable obligation.

### A MM. les caissiers de section

Vous aurez reçu déjà les formulaires pour l'établissement des listes de section. Le papier actuel vous permet, à vous qui employez la machine à écrire, de prendre un double ou un triple, ce qui peut vous être fort utile ainsi qu'à votre président de section. Nous rappelons que ces listes doivent parvenir au caissier central pour le 10 décembre, afin que l'envoi du numéro de janvier puisse être préparé à temps.

Vous voudrez bien aussi nous envoyer un relevé de vos versements à la caisse centrale pour l'exercice 1941, ceci pour faciliter aux vérificateurs la concordance des écritures de la dite caisse.

Nous avons reçu une nouvelle provision de nos insignes Romande si appréciés. Faites-en une commande pour en avoir à disposition lors de vos assemblées. La commande se fait sans frais en versant la somme correspondante au nombre demandé, à notre compte de chèques II. 1480. Le prix de la pièce est de fr. 1.50, franco.

Nous recevrons prochainement une nouvelle provision de diplômes d'honneur à décerner aux membres méritants des sections. Le prix en est aussi de fr. 1.50, franco, contre versement à notre compte de chèques.

*Schumacher.*



## *Conseils aux débutants*

Nous avons déjà parlé de la mise en hivernage dans nos précédents numéros. Nous supposons que vous avez tous fait le nécessaire, il serait bien tard en ce mois de novembre de procéder aux mesures indispensables, vous avez d'ailleurs pu écouter un habile apiculteur qui en a parlé à la radio le 19 octobre.

Nous jouissons d'un automne tel qu'il n'y en a pas eu de pareil depuis bien des années. Toutes les gammes de couleurs ornent la campagne et embellissent encore les belles vendanges. Il n'y a qu'un seul point noir dans cette belle série, c'est la sécheresse qui sévit et empêche bien des travaux, mais ne nous plaignons pas : ailleurs ce n'est pas la sécheresse, mais l'horrible guerre qui abreuve les sillons du sang d'innombrables jeunes soldats ou de victimes parmi les civils.

Il y a eu aussi quelques jours de miellée dans certaines régions. Si vous n'avez pas eu ce privilège à double tranchant si l'on peut ainsi s'exprimer, ne vous en plaignez pas, car cette miellée pourrait avoir de malheureuses conséquences : provoquer la dysenterie ou encombrer le nid à couvain de provisions surabondantes qui gênent la bonne position du groupe hivernant.

Malgré ces « mais », nos colonies montrent encore une bonne activité par les heures de soleil. Aujourd'hui 20 octobre, les Alpes sont de toute beauté et je soupçonne nos amies de vouloir jouir aussi de cette vue incomparable, derniers adieux des journées ensoleillées. Il semble donc que pour ceux du moins qui ont fait le nécessaire à temps l'hivernage doit se faire dans de bonnes conditions, nous verrons cela au printemps.

Pour ce printemps prochain, si un cataclysme ne se produit pas sur notre pauvre Europe et notre Suisse en particulier, votre Comité s'est déjà préoccupé d'obtenir du sucre, le plus tôt possible, en mars déjà, afin de pouvoir secourir les affamées. Nous espérons obtenir cette faveur, mais nous n'avons pas encore de précisions à ce sujet, chacun comprendra que nos autorités ne peuvent faire des promesses précises à si longue échéance.

Si vos ruches ont besoin d'un coup de pinceau, choisissez une journée où les abeilles ne sortent pas, vous pouvez alors fermer les trous de vol et la peinture en est bien facilitée, comme aussi vous n'aurez pas le chagrin de voir vos amies s'engluer dans votre vernis. Consolidez vos soubassements, vos toitures, car l'époque des coups de vent est bientôt là et si vous n'avez pas pris les précautions, ce sera facilement un désastre contre lequel aucune assurance n'est prévue. Inclinez vos ruches vers l'avant pour favoriser l'écoulement des eaux de condensations et de l'acide carbonique plus lourd que l'air. Faites de l'ordre autour du rucher, nettoyez sous les ruches, toutes petites opérations qui se font aisément par les journées grises de novembre, alors qu'au printemps vous gênez le travail de vos colonies. Tout cela vous tiendra encore en contact avec vos bestioles tant aimées et si vous avez déjà fait tout cela, alors relisez les nombreux articles fort intéressants du *Bulletin* que vous n'avez que parcourus en pleine saison apicole. En outre, répétons-le : notre bibliothèque est à votre service gratuit, ports aller et retour compris. Ainsi vous aurez des lectures qui vous reposeront des « communiqués » de nos quotidiens et vous meublerez votre esprit de connaissances qui ne gênent personne et qui vous seront infiniment utiles aux saisons prochaines.

Enfin, ne négligez pas les séances de votre section ou celles des sections voisines. On y apprend toujours quelque chose, même si votre peau ne présente plus aucun endroit vierge de trous d'aiguillons. Si c'est nécessaire, provoquez une séance, votre comité sera tout heureux d'avoir un sujet de discussion à mettre à l'ordre du jour. De plus en plus, tous doivent se considérer comme responsables de la bonne marche de la société : il faut qu'il y ait non seulement extension des cultures, mais aussi de *la* culture personnelle et cela, personne ne pourra le faire à votre place. Quand on le veut, il y a toujours quelque chose à cultiver, voyez l'article de Nini, « A bâtons rompus », qui vous en suggérera quelques points et vos lectures vous en procureront d'autres. Dans notre modeste domaine, il faut aussi produire le plus possible et chaque progrès fait par vous personnellement profitera au pays tout entier qui en a et en aura d'avantage encore le plus grand besoin.

St-Sulpice, 20 octobre.

*Schumacher.*

### Dons reçus

*Entr'aide* : Anonyme, par Côte neuchâteloise, fr. 1.60 ; Comité de la Fédération jurassienne, fr. 10.— ; Mme Vve Versel, St-Cierges, fr. 1.—.

*Bibliothèque* : Raymond Boillat, La Chaux-Breuleux, fr. 1.— ; Fernand Boillat, Epagnier-Marin, fr. 5.— ; Jean Ed., Sorens, fr. 1.—.

### Contributions à la pathologie de l'intestin des abeilles

*Ruth Lotmar.*

*Landwirtschaftliches Jahrbuch der Schweiz*, année 1940, pages 775-805.  
Compte rendu pour la *Schweiz. Bienenzeitung*, par W. Fyg, Liebefeld.

(*Suite et fin.*)

Si la quantité de poison est trop forte, la nécrose des tissus s'étend et l'abeille périt. A part les troubles causés aux cellules épithéliales, certains poisons (sels de cuivre, de zing, de nickel et certaines matières colorantes organiques) provoquent un raccourcissement très spécial de l'intestin grêle (voir figure I) souvent si manifeste, qu'on peut l'observer à l'œil nu.

Avec d'autres poisons (arséniat et acétat de plomb), ce symptôme fait défaut; puis il y a des poisons tels que la mamrose (espèce de sucre) qui exercent une forte action toxique sur l'abeille sans agir sur la muqueuse ou produire ce raccourcissement du tube digestif. Il ne s'agit pas alors d'un poison cellulaire, mais d'un poison qui doit agir sur un autre organe de l'abeille. Mlle Lotmar a observé le fait intéressant, que toutes les abeilles ne sont pas sensibles au même degré aux poisons. Le même poison, à concentration égale, peut agir différemment sur les abeilles individuelles. Ceci n'est pas pour nous surprendre, puisque le même phénomène se retrouve chez l'homme.

Malgré leur diversité, les signes d'intoxication observés par Mlle Lotmar sur les abeilles faciliteront à l'avenir l'explication de cas d'empoisonnement douteux et complèteront avantageusement les analyses chimiques.

La seconde contribution ne présente pas moins d'intérêt : « *Observations sur les inclusions cellulaires de l'estomac trouvées par Morison* ».

Il y a quatre ans, le chercheur-apiculteur anglais Morison a trouvé dans la muqueuse intestinale des abeilles atteintes de dégénérescence noire (paralysie des abeilles) une grande quantité de fins corpuscules ronds ou ovales qui ne se retrouvent pas dans les abeilles saines. Ces corpuscules (figure 2) sont présentes surtout à l'entrée du tube digestif et Morison les considéra comme étant en relation avec la maladie, comme étant de cause à effet.

Il soupçonna qu'il pouvait peut-être s'agir d'un produit de réaction d'un germe invisible de la maladie. Cette maladie, (phtisie, dégénérescence noire), comme Morison la décrit, apparaît de mai à juillet; elle est caractérisée dans les colonies atteintes par la présence en nombre variable de petites abeilles sans poils et d'un noir brillant, lesquelles abeilles sont expulsées de la ruche par les autres. Les abeilles malades ne peuvent voler, elles tombent à terre et périssent; elles émettraient une odeur de poisson et ont souvent l'abdomen ballonné.

Cette maladie n'est pas inconnue de nos apiculteurs, car chez nous, de juin à août, se présente un ensemble de symptômes qui lui ressemblent grandement et causent des dégâts terribles. Nous l'appelons le « mal des forêts », car elle semble bien être en rapport avec le butinage dans les forêts; mais la cause de relation à effet est encore inconnue et non expliquée scientifiquement. Aussi n'est-il pas étonnant qu'au Liebefeld on ait voué une attention particulière aux observations de Morison. En examinant des abeilles atteintes du mal des forêts dans les ruchers locaux, on a retrouvé dans un tiers des abeilles les inclusions cellulaires ressemblant singulièrement aux corpuscules décrits par Morison. Ceci pourrait conduire à un résultat erroné, à savoir que ces corpuscules seraient un symptôme caractéristique aussi bien de la dégénérescence noire que du mal des forêts. Il est heureux que Mlle Lotmar n'ait pas borné ses recherches qu'aux seules abeilles atteintes du mal des forêts, mais aussi à nombre d'abeilles provenant de différents endroits de Suisse et envoyées à l'examen parce que empoisonnées ou ayant été en contact avec une nourriture mal appropriée. La majeure partie de ces dernières présentaient dans la muqueuse de l'intestin grêle des inclusions analogues à celles signalées dans le mal des forêts. On voit donc que ces corpuscules peuvent tout aussi bien apparaître à l'occasion chez des abeilles qui ont toute l'apparence d'être saines. Le résultat de ces observations intéressantes nécessite donc un examen encore plus approfondi de ces corpuscules de Morison pour élucider la question de savoir si vraiment ils sont en relation avec la dégénérescence noire et le mal des forêts. Mentionnons à ce sujet que toute une série de questions doit être encore soumise à l'examen.

La troisième contribution se rapporte à la « *marche de l'infection et multiplication du parasite du *Noséma apis** ».

Quel est l'apiculteur qui ne prendrait aucun intérêt à la chose, dès qu'il s'agit de nouveauté dans l'étude de cette maladie si répandue et qui cause de si grands dégâts? Chacun attend avec impatience le moment où la découverte d'un véritable remède contre le noséma sera annoncée. Ce qui s'oppose encore à la réalisation de ce désir, c'est le fait que malgré les recherches les plus actives l'essence même du noséma est encore insuffisamment connue.

Chaque connaissance qui fait progresser d'un pas la question est donc la bienvenue. Mlle Lotmar a donc tenté d'obtenir une vision plus nette sur la propagation et la multiplication rapide du parasite du noséma à l'intérieur de la muqueuse intestinale au moyen de recherches quantitatives, chose qui à ce jour n'avait pas encore été faite. En principe, la méthode de travail de Mlle Lotmar, à nourrir des abeilles saines avec un nombre défini de spores du noséma et, dans les jours et semaines suivantes, à compter quantitativement en quelle mesure les germes, sous des conditions variables extérieures, se multiplient dans l'intestin et finalement reproduisent des spores.

Les résultats qu'elle a acquis et décrits sous une forme facilement compréhensible, accompagnée de tracés donnant une vue d'ensemble dans son travail original, ont pour notre connaissance du noséma une importance marquée. L'espace me manque pour entrer dans les détails qui d'ailleurs ne sont compréhensibles que pris dans leur ensemble. Je suis persuadé que plus d'un lecteur de la *Bienenzeitung* se procurera l'annuaire apicole suisse de 1940, dans lequel il pourra étudier plus à fond le travail de Mlle Lotmar.

Qu'il me suffise ici d'indiquer que par les recherches quantitatives de Mlle Lotmar la question très discutée de l'autoguérison des abeilles, tout au moins dans les cas d'infection nosémateuse légère, est résolue positivement et que les faits d'importance pratique décrits par E. Karmo et O. Morgenthaler (voir *Schweizer. Bienenzeitung* 1939, page 161) ont été confirmés, à savoir que le développement du parasite du noséma est dépendant de la température.

Le Traducteur : *E. R.*

### **Analyse des pollens**

*Extrait d'un travail de Mlle Dr Anna Maurizio,  
de l'Institut du Liebefeld.*

*(Suite et fin.)*

De 1931 à 1938, 582 des 1893 échantillons de miel suisse analysés au Liebefeld (ces chiffres signifient quelque chose) contenaient en quantité variable du pollen d'« Hippocrepis » et se répartissaient sur dix-neuf cantons et surtout sur ceux du Valais et des Grisons. On retrouve également ce pollen dans des pays étrangers (Savoie, Jura français, Riviera et Yougoslavie), mais surtout dans les miels de montagne. Photographie et tableau de mensuration, trop détaillés pour figurer dans un résumé, accompagnent la description de ces différents pollens.

Mlle le Dr Maurizio a également trouvé des nouveautés parmi le pollen de miel suisse provenant des Liliacées qui, en général, caractérisent le miel d'au delà des mers. En Suisse, ce pollen est

rare et est fourni par l'« Allium, Lilium, Crocus et la Colchique ». Dans le miel valaisan, elle a retrouvé du pollen d'asperge. Le pollen des Magniolacées peut prêter à confusion ; une liliacée du pays, l'« Ornithogalum » se retrouve par-ci par-là accompagnée de pollen de myosotis. Une forme spéciale de pollen a été retrouvée dans les miels du Tessin et a pu être identifié comme provenant du « Chamaerops humilis ». Comme le miel de Liliacées et Magniolacées est surtout caractéristique pour les miels exotiques, il faut se garder d'un jugement hâtif quand parfois on le retrouve en quantité variable dans des miels authentiquement suisses.

La présence de spores de champignons parasites (Ustilaginées) a déjà été signalée en 1938 par Mlle le Dr Maurizio ; en général, elle les a trouvés plus abondants dans les miels de montagne ; cela prouve que les abeilles butinent aussi bien sur les fleurs saines que sur les fleurs attaquées par le champignon. Les observations de Werth ont permis d'établir que les papillons nocturnes jouent un rôle dans la propagation du champignon parasite et que les abeilles rapportent à la ruche aussi bien des pelotes de spores du parasite que du nectar. Mlle le Dr Maurizio a pu contrôler ces faits en 1939 dans le jardin botanique de Berne (il s'agissait du « Melandrium album et dioecum »). En analysant le contenu de l'estomac de dix abeilles, sept contenaient des spores d'Ustilaginées et neuf en même temps du nectar.

En terminant son travail, Mlle le Dr Maurizio décrit les expériences qu'elle a faites pour savoir jusqu'à quel point la présence d'un champignon parasite sur une fleur influe sur la production de nectar. Les expériences ont été faites sur le « Melandrium » et ont donné comme résultat que les fleurs saines aussi bien que les parasitées sécrètent du nectar et que les abeilles butinent sur les unes et sur les autres, rapportant à la ruche nectar, pollen et spores du champignon.

Il est difficile, à moins de traduction mot par mot, de rendre compte du travail de Mlle le Dr Maurizio et les circonstances actuelles imposent au rédacteur du *Bulletin* bien des restrictions quant aux clichés, mais il n'est que juste de relever de temps à autre tout le travail sérieux qui se fait au Liebefeld sous la direction du Dr Morgenthaler et de lui témoigner la reconnaissance de tous les apiculteurs.

*Dr E. R.*

### **La prospérité du rucher par la pépinière et l'élevage des reines**

Les apiculteurs qui ont déjà quelques années de pratique se sont rendus compte que, s'ils n'intervenaient pas à temps pour maintenir la prospérité de leur rucher, ils verraient bon nombre de leurs colonies périr et devenir des poids morts, des non-valeurs.

Des apiculteurs ne s'expliquent pas comment il se fait que le problème de la revalorisation du rucher doit être remis en question chaque année, alors qu'à l'état naturel les essaims sauvages se maintiennent pleins de vitalité sans l'intervention de l'homme.

A cette catégorie d'apiculteurs, je répondrai ceci :

Les essaims vagabonds, quand ils trouvent un gîte, même trop grand, y font une demeure ou un nid limitée à la taille de la population ; chaque année, ils donnent un essaim et, à cette occasion, la reine est renouvelée à la souche et à une époque éminemment favorable.

En outre, c'est la vieille reine qui part avec l'essaim, ce qui prouve qu'elle a été jugée par les abeilles être en excellente santé et non déprimée par une ponte intensive dans un nid hors mesure ; par conséquent, elle se trouve encore apte à fonder une nouvelle colonie.

Il nous est arrivé fréquemment d'apprécier la vitalité de paniers d'abeilles. Cette valeur était-elle attribuable à la qualité du panier ? Un panier de vannerie, enduit de pourget, est-il plus chaud qu'une caisse de même capacité, en bois de 25 mm. d'épaisseur ? Non, c'est le contraire qui est exact. Alors ! la prospérité a d'autres causes ? Oui : la capacité du panier est à la taille d'une colonie de prolificité moyenne et, d'autre part, *la reine est toujours jeune* parce que renouvelée chaque année à l'occasion de l'essaimage.

Voyons maintenant ce qui se passe dans la conduite des ruches à cadres.

L'apiculteur oblige une colonie à développer un nid de grande capacité ; la reine doit être très prolifique (tant pis, si elle ne l'est pas) pour arriver à peupler cette grande demeure et à entretenir un couvain abondant ; cela ne se fait pas sans fatigues pour celle-ci.

Quand l'époque de l'essaimage est arrivée, l'apiculteur agrandit la ruche par le placement des hausses et les abeilles, qui ont l'instinct d'amasser, ne songent pas à préparer un essaimage et la reine, non renouvelée à la faveur d'un essaimage comme dans les essaims sauvages ou ruches paniers, continue sa ponte à outrance. L'année suivante, l'apiculteur s'oppose à nouveau à l'essaimage, la reine poursuit sa ponte et peut-être encore l'année suivante, mais elle vieillit, sa prolificité baisse, la force de la population est en régression et la défaillance survient parfois brutalement et à une saison qui ne se prête pas soit à un élevage soigné de reine de remplacement, soit à la fécondation de la jeune reine, faute de bourdons, et, dans ce cas, la ruchée devient bourdonneuse et disparaît.

### *La pépinière.*

On sait que la pépinière est un abri contenant plusieurs nucléi dont le nombre varie avec l'importance du rucher, qu'elle tient en réserve des embryons de colonies de rapport, de jeunes reines de choix et du couvain permettant de parer à toute éventualité.

La pépinière est une innovation de M. Heyraud qui a été décrite par M. Perret-Maisonneuve dans « L'Apiculture intensive et l'élevage des reines ».

A cette époque, cette pépinière était constituée de compartiments extensibles garnis de grands cadres Dadant à bâtisses froides.

Après avoir distribué aux colonies de rapport les reines des nucléi, un élevage généralisé était organisé dans la pépinière, par la méthode de sauveté après orphelinat de tous les nucléi.

Mais, depuis, M. Heyraud a modifié sa pépinière pour en adapter, harmoniser la conduite avec la mise en pratique de sa technique d'élevage et de distribution de cellules royales. C'est ainsi que les compartiments ont été transformés pour que les nucléi puissent s'établir sur dix demi-cadres Dadant à bâtisses chaudes, ils peuvent s'y développer et prospérer beaucoup mieux que sur cinq cadres normaux Dadant.

Après la mise en route, ces nucléi se développent par leurs propres moyens et arrivent non seulement à garnir les dix demi-cadres, mais aussi à amasser dans une haussette ; de la sorte, ces nucléi produisent une bonne partie de leurs provisions d'hiver.

Voilà, il me semble, de forts nucléi obtenus à bon compte et qui passeront l'hiver confortablement.

En vue de pouvoir utiliser éventuellement ces grands nucléi à la reconstitution de ruches de rapport, M. Heyraud a établi des demi-cadres de telle façon qu'étant assemblés deux par deux ils peuvent constituer un cadre normal Dadant.

Du fait que les cadres sont placés à bâtisses chaudes, les cloisonnements mobiles et extensibles n'ont plus leur raison d'être et sont maintenant fixes ; mais, dans le milieu de chaque cloison séparative, il a été aménagé un trou de 0,05 de diamètre muni d'un obturateur, ce qui permet la fusion éventuelle de deux nucléi voisins après prélèvement d'une reine.

*Nota.* — Dans un rucher constitué de ruches doubles à cadres Langstroth, comme c'est le cas chez moi, la création d'une pépinière ne s'impose pas. Si la ruche double est une ruche de rapport, elle peut aussi être assimilée à une ruche de réserve composée de deux forts nucléi établis sur 61 dm<sup>2</sup> de bâtisses, pouvant être créés et se développer normalement au cours d'une saison et être fusionnés le cas échéant, après prélèvement d'une reine et

cette ruche de réserve, sous ce rapport, se trouve avoir de l'analogie avec la pépinière.

Si la déficience de la reine est reconnue par les abeilles, au moment de la miellée, un essaimage pourra avoir lieu à l'occasion du renouvellement de la reine.

L'essaim qui part d'une ruche de grande capacité possède, le plus souvent, une reine vierge, ce qui prouve que la reine en exercice était épuisée, alors qu'il n'en est pas habituellement ainsi dans les essaims vagabonds ou paniers d'abeilles.

Après avoir obligé la reine à pondre dans un nid hors mesure, il arrive, par surcroît, que des apiculteurs enlèvent aux abeilles non seulement le miel de surplus, mais aussi les provisions indispensables à l'hivernage pour les remplacer par un sirop de sucre qui fatigue l'organisme des abeilles, opération qui constitue un deuxième facteur d'épuisement de la colonie. Après cela, ne faut-il pas s'étonner de voir les abeilles ne pouvoir résister aux maladies microbiennes !

#### *Conditions indispensables à la prospérité du rucher.*

L'exposé ci-dessus comporte un enseignement en vue de déterminer les conditions indispensables à la prospérité du rucher :

1° Les ruches à cadres à grand nid devront nécessairement posséder des reines de grande prolificité en vue d'obtenir de fortes récoltes. Un élevage de reines permettra de se les procurer et, en suivant la méthode simple de M. Heyraud que j'ai décrite en 1938, on obtiendra une double sélection des reines ; d'abord dans le choix des larves tiré d'une ruchée de valeur, ensuite par l'obligation, imposée aux abeilles élèveuses par l'apiculteur, de ne faire qu'un élevage irréprochable.

2° A l'instar de ce qui reste dans les essaims sauvages et ruches paniers, les ruches à cadres posséderont de jeunes reines à renouveler tous les deux ans (annuellement pour la moitié du rucher).

*Ce renouvellement fréquent des reines, associé à la méthode d'élevage sélectionné, constituera la pierre angulaire, la base fondamentale de la prospérité du rucher.*

3° Si, à la suite d'un élevage généralisé, des insuccès étaient constatés, on aurait encore la ressource d'opérer un élevage restreint en introduisant dans les ruches orphelines deux ou trois larves du premier jour prélevées à l'emporte-pièce dans une ruche de choix.

4° La pépinière de nucléi aura son utilité pour secourir les ruchées nécessiteuses surtout hors saison d'élevage.

5° Chaque année, on introduira dans le rucher un sang nouveau par l'apport de quelques reines de choix.

6 °Enfin, les négligences, qui ont le plus souvent de graves conséquences sur l'avenir des colonies ou sur la récolte escomptée, seront inconnues. (A suivre.)



*Les abeilles reconnaissent-elles la reine à l'odeur ?*

Elmer-G. Carr écrit dans les *Gleanings* qu'il est douteux que la réussite de l'introduction d'une reine dépende de l'acquisition par la reine de l'odeur de la colonie. Il cite un certain nombre d'auteurs, entre autres C.-C. Miller et Doolittle, adversaires de cette opinion et quelques autres qui en sont partisans. Il est d'avis que ce qui importe, c'est l'attitude de la reine au moment de l'introduction et surtout son désir d'être nourrie. Lorsqu'elle a demandé et reçu de la nourriture, elle est chez elle dans la colonie. Il fonde son opinion sur de nombreuses observations. Examinant à son tour, dans le *Bee World*, cette question importante, Miss Betts se rallie à l'opinion de Carr. L'instinct, dit-elle, ne raisonne pas. Pour les ouvrières, une reine n'est qu'une abeille qu'il faut nourrir, peut-être un peu plus copieusement qu'une autre. Si, pour une cause quelconque, souvent par la faute de l'apiculteur, la reine est effrayée au moment où elle est délivrée et cherche à fuir, elle devient alors une abeille étrangère, probablement une pillarde, car ce sont les pillardes qui se comportent de cette façon ; elle doit donc être attaquée et tuée si possible. Il en est de même si la colonie est agitée pour une raison quelconque, particulièrement s'il y a du pillage.

Miss Betts remarque qu'il n'existe aucune preuve du fait que les abeilles se reconnaîtraient à l'odeur. Nous dirons même qu'il en existe une du contraire ; c'est que les très nombreuses abeilles qui pénètrent par erreur dans une ruche autre que la leur y sont accueillies exactement comme celles de la famille. Nous disons bien par erreur et sans mauvaises intentions. Il semble bien que les

*sentinelles* se rendent compte des sentiments des arrivantes, non à leur odeur, mais à leur allure, comme nos policiers reconnaissent à son allure un malandrin au milieu d'une foule.

### *Les abeilles au tribunal, curieuse évocation de Quasimodo*

Un arboriculteur de Budapest, pas très commode, avait déposé une plainte en justice contre les abeilles d'un apiculteur voisin, les accusant d'avoir fait irruption dans sa propriété et volé son pollen ! Elles avaient ainsi diminué sa récolte au profit de leur propriétaire et il réclamait la moitié de la récolte de l'apiculteur. Il prétendait que son verger était entouré d'un si grand nombre de ruches qu'il était impossible de s'y aventurer sans risquer sa vie au moment de la floraison. A l'appui de ses affirmations, il présentait la photographie d'une tête enflée et boursouflée à souhait. L'avocat de la défense souleva l'hilarité de l'assistance en démontrant que la photo ne représentait pas la tête du plaignant, mais celle de Quasimodo, tirée du film « Le Sonneur de Notre-Dame ».

D'autre part, l'apiculteur et ses amis soutenaient que non seulement les abeilles n'avaient pas causé aucun préjudice à l'arboriculteur, mais encore qu'elles avaient augmenté sa récolte de fruits en favorisant la pollinisation ; et ils avaient déposé une contre-plainte, se déclarant prêts à partager leur récolte avec le cultivateur si celui-ci leur abandonnait l'excédent des fruits qu'il devait à l'intervention des abeilles.

Le tribunal a renvoyé les deux parties dos à dos, comme on dit. Il n'existe aucune prescription légale empêchant les abeilles de récolter le pollen. D'ailleurs, l'espace aérien autour du verger n'étant pas clôturé, il ne saurait être question d'une irruption des abeilles.

### *Calembredaine*

Plusieurs journaux, généralement sérieux, racontent que, pour éviter que leurs reines se donnent au premier faux-bourdon venu, les apiculteurs américains ont imaginé un stratagème original. Ils ferment l'entrée des ruches au moyen de grilles laissant passer les ouvrières mais retenant la reine et ils forcent cette dernière à passer par un compartiment où sont enfermés des mâles distingués, parmi lesquels la reine est forcée de choisir son prince-consort. Vous voyez que ce n'est pas plus difficile que cela ! Encore fallait-il y penser, comme Colomb avec son œuf. C'est ainsi que le profane est renseigné sur l'abeille et l'on comprend pourquoi tant de gens sont persuadés que cet insecte n'a été créé que pour détruire les prunes, les framboises et les raisins, et pour piquer.

*J. Magnenat.*

V. Peterka et J. Svoboda

(Etablissement officiel d'apiculture Dol-Libcice près Prague)

### **Expériences avec le remède de Frow modifié**

*Ce travail a paru dans le journal Vcela Moravska, mai 1941. Mlle Dr Anna Maurizio en a donné une traduction dans le numéro d'octobre de la SBZ. Le Dr Morgenthaler veut bien nous autoriser à reproduire ce travail intéressant ; le Bulletin le fait avec plaisir.*

Le liquide de Frow est jusqu'à maintenant le meilleur remède contre l'acariose des abeilles. On sait qu'il se compose de deux parties de benzine, deux de nitro-benzol et une de safrol. Le composant agissant sur les acares est le nitro-benzol. Suivant nos expériences, le safrol agit sur les abeilles plus que sur les parasites ; la benzine facilite seulement la vaporisation des deux autres ingrédients.

Notre attention fut attirée récemment sur le salicylate de méthyle, recommandé par Angeloz, qui a l'avantage d'être inoffensif pour les abeilles. Nous avons cherché à remplacer le safrol par le salicylate de méthyle. Il fut procédé aux recherches suivantes :

1. Expériences avec les vapeurs de safrol. 2. Expériences avec le salicylate de méthyle. 3. Expériences comparatives avec le remède primitif et le nouveau mélange. Les recherches furent conduites au moyen de caissettes enfermées dans des caisses plus grandes dont la température était maintenue à 32° C. environ. La boîte était placée contre une des parois de la caisse et, contre la paroi opposée, le remède à expérimenter, ainsi qu'un récipient contenant de l'eau (humidité de l'air). Le haut de chaque caisse était pourvu d'une ouverture d'aération. Chaque caissette contenait environ 300 abeilles provenant d'une colonie infectée à 60-70 %. Les trachées contenaient de nombreux acares adultes ainsi que des larves à divers stages de développement. Ce degré d'infection se montra le plus favorable aux observations. Moment des expériences : de fin octobre à la première sortie du printemps. Un thermostat fut employé pour chaque remède expérimenté.

Les doses administrées furent plus faibles que pour une colonie normale, parce que la température des caisses était plus élevée que celle d'une colonie à ce moment de l'année et parce que les abeilles étaient confinées.

A la fin de chaque expérience, la première paire de trachées était examinée dans une goutte de liqueur de Ringer, sur un objectif chauffable maintenu à 35° C., afin de constater si les acares étaient toujours vivants ; comme contrôle, un certain nombre d'abeilles non traitées étaient toujours examinées.

1. *Essais avec safrol seul* : les doses suivantes furent employées :

- a) 4,5 cm<sup>3</sup> (1er jour 1,5, 2me jour 2, 3me jour 1 cm<sup>3</sup>) ;
- b) seulement la dose de 2 cm<sup>3</sup> ;
- c) 2 cm<sup>3</sup> et encore deux fois 0,5 cm<sup>3</sup> ;
- d) quatre fois 0,5 cm<sup>3</sup> (0,5 par jour pendant quatre jours de suite).

Il fut constaté que le safrol seul agit aussi fortement sur les abeilles que le remède de Frow à doses égales. Les acares étaient restés vivants dans les trachées tandis qu'ils étaient morts après le traitement de Frow. Après le traitement au salicylate de méthyle, à doses égales, les abeilles et les acares étaient restés vivants. Les auteurs concluent que le safrol est inoffensif pour les acares, mais il est très nuisible aux abeilles. Le salicylate de méthyle, au contraire, s'il n'agit que faiblement sur les acares ne nuit aux abeilles en aucune manière. Par conséquent, si le safrol du remède de Frow pouvait être remplacé par le salicylate de méthyle, la proportion du nitro-benzol agissant pourrait être augmentée sans danger pour les abeilles.

2. *Essais avec salicylate de méthyle seul* ; l'action prolongée de fortes doses tua les acares dans les trachées, les mâles d'abord, les femelles ensuite.

3. *Liquide de Frow avec salicylate de méthyle au lieu de safrol*. L'action du remède sur les abeilles et sur les acares fut étudiée comparativement à celle du remède primitif, avec des doses de nitro-benzol de 2-6 cm<sup>3</sup>. Résultat (provisoire) : le remède de Frow modifié (salicylate de méthyle au lieu de safrol) tue les acares dans les trachées tout aussi bien que le remède primitif tout en étant moins nuisible aux abeilles.

Voici la nouvelle formule : trois parties de benzine, six parties de nitro-benzol, deux parties de salicylate de méthyle (en poids). La proportion du nitro-benzol est ainsi portée de 40 à 55 %. Des essais sur des colonies saines n'ont permis de constater aucun effet préjudiciable aux abeilles, bien que des doses plus élevées fussent administrées (jusqu'à 15 cm<sup>3</sup> en quinze jours).

Il peut arriver que la maladie réapparaisse dans des colonies traitées. Les causes de ces récives peuvent être très diverses : ruches mal jointes, hivernage de stades larvaires non tués, action inégale du remède suivant que les trachées sont faiblement ou fortement infectées, résistance plus ou moins forte des parasites aux vapeurs, etc. Il ne faut pas oublier que le traitement d'une colonie composée de milliers d'insectes étroitement rassemblés ne peut être

comparé à celui d'un animal supérieur. Il ne faut pas croire non plus que l'épizootie sera plus sûrement combattue par l'application d'une seule, mais forte dose. Il peut arriver ainsi, en effet, qu'on tue les abeilles, mais pas les acares, car il semble que ces derniers n'entrent en contact avec les vapeurs que par les mouvements respiratoires des abeilles, et qu'ils peuvent subsister un certain temps dans les trachées des abeilles mortes. De faibles doses réparties sur un temps assez long agissent par conséquent avec plus d'efficacité, car les vapeurs peuvent ainsi parvenir dans les trachées de l'abeille respirant normalement.

Comme jusqu'ici, le traitement n'est indiqué que pour les fortes colonies, ayant de bonnes reines ; la mèche soufrée continue à être le seul remède à appliquer aux ruches faibles.

S'il n'y a pas lieu d'être trop pessimiste parce que l'acare peut apparaître de nouveau dans une colonie traitée, il ne faut pas non plus se bercer de l'illusion que bientôt sera trouvée la panacée qui tuera toutes les abeilles fortement infectées d'une colonie et en même temps tous les acares, quel que soit le stade de leur développement.

Traduit par *J. M.*

### **A propos des piqûres d'abeilles**

Il est coutume de lire dans les revues d'apiculture, voire dans différents journaux, à la rubrique « Recettes », des traitements contre les piqûres d'abeilles. Chacun y donne, selon son intuition, un traitement toujours nouveau. Le dernier surpasse tous les autres. Il est dit-on infailible. Les frictions à l'ail, à l'oignon, à la carotte, à l'oseille et autres légumes. Les lotions au vinaigre, à l'alcool camphré, à l'ammoniaque, au formol, à l'essence d'anis, de menthe, etc... Je ne cite que les plus connus et je passe sous silence les plus salés. On incite à l'essai les néophytes apiculteurs, mais il s'avère bien vite qu'après expérience le dernier traitement ne s'est pas rélevé plus actif que leurs prédécesseurs.

Il me souvient qu'un jour un jeune apiculteur me révélait qu'il se lotionnait tout le corps avec du vinaigre, en foi de quoi, disait-il, il pouvait affronter les plus impétueuses avettes. Mais un jour, malgré ces préparatifs, ayant mal enfumé ses abeilles, il fut obligé de déguerpir en laissant la ruche ouverte et fut copieusement piqué.

A part quelques rares cas d'anaphylaxie les piqûres d'abeilles ne sont pas dangereuses. Si elles sont un peu douloureuses on est récompensé au centuple de sa peine. Je parle ici aux débutants. Les vieux ne sont plus accessibles à ces petites misères, car ils sont immunisés. C'est là justement que réside le problème. Pour devenir un bon apiculteur, il faut être piqué. Il faut que le métier rentre et c'est par l'aiguillon de l'abeille qu'il pénètre le mieux.

A ces débutants, je dirai ce que maintes fois il a été écrit. Quand vous ouvrez une ruche sachez exactement ce que vous allez faire. Du sang-froid, de la souplesse, de la vivacité sans brusquerie, du bon sens et le sens de l'abeille. Avec cela et un bon enfumoir vous pourrez manipuler vos avettes sans voile et surtout sans gants. C'est avec ce bagage que vous aurez le minimum de piqûres, mais c'est pour acquérir ce bagage que vous serez quand même piqué et que vous vous immuniserez.

La quantité de venin que l'abeille injecte est infime. Elle passe très vite dans le torrent circulatoire. La peau est très, très peu perméable aux médicaments. Dès lors on comprend facilement que tous les ingrédients jusqu'ici préconisés par des esprits inventifs, mais non dépourvus de bonne volonté, restent sans effets.

Une chose me frappe, c'est de lire que telle ou telle piqûre est plus ou moins douloureuse, ou que le gonflement est plus ou moins fort. Ceci s'explique facilement. Il y a d'abord une question de dose de venin injecté. Il y a aussi et surtout la zone où a été faite la piqûre. Si cette zone est la paupière ou la lèvre, qui sont extrêmement vascularisées, le gonflement sera beaucoup plus important que si c'était le dos, par exemple. Je fais la même réflexion pour l'élément douleur. Une piqûre à l'extrémité du nez, zone très innervée, sera plus douloureuse qu'à l'épaule. Si par malheur, une abeille a pu s'introduire dans la bouche et que la piqûre soit localisée au niveau du larynx, il se produira là un tel gonflement qu'aucun traitement ne pourra arrêter. Ce serait œuvre criminelle que d'essayer un des traitements jusqu'ici préconisés, car le temps perdu dans certains de ces cas ne se répare pas. L'asphyxie vient vite et pour peu que ce soit un enfant, dont la lumière des organes respiratoires sont plus petits, la mort vient également vite. Il faut en pareil cas, sans perdre une minute, avoir recours au praticien, qui pourra être amené à faire l'opération de la trachéotomie, qui seule peut sauver le patient.

Abordons maintenant le cas des personnes qui réagissent anormalement aux piqûres d'abeilles, c'est là je crois le plus important. Ici un problème nouveau va s'ouvrir pour vous. Il est beaucoup plus compliqué.

Pour une piqûre normale, chez un sujet normal les phénomènes évoluent normalement. Période de douleur passagère, gonflement plus ou moins fort selon la région, régression, guérison. Pour ces cas courants aucun traitement, dussé-je blesser l'amour-propre des inventeurs de remèdes faciles, aucun traitement, dis-je, n'a fait ses preuves. Où la chose se complique c'est quand le sujet est sensibilisé au venin. Affaire de tempérament me direz-vous? Oui, mais il faut s'entendre. Cette réflexion qui paraît tout expliquer vous laisse dans la brume et ne vous ouvre aucun horizon.

Sous l'influence d'une piqûre chez certain sujet, il se produit un choc anaphylactique plus ou moins fort. Or que nous dit A. Lumière : « Le mécanisme des chocs m'a montré que les troubles anaphylactiques résultent du dérèglement de l'équilibre de la vie végétative consécutif à l'excitation des terminaisons nerveuses endovasculaires du sympathique par les flocculats qui se forment dans la réaction de l'antigène sur le plasma du sujet sensibilisé. » Si j'entraais dans le vif du sujet, je serais amené à des considérations physiologiques ou je risquerais de ne plus être suivi des lecteurs apiculteurs. Je me contenterai de vous dire qu'ici entre en ligne de compte un nerf, le grand sympathique, qui est le grand ordonnateur de notre organisme. C'est lui entre autres qui préside aux fonctionnements du cœur, par exemple, et celà à notre insu. Sachez que des sujets peuvent impunément être piqués, mais que d'autres, rares heureusement, peuvent présenter des phénomènes allant jusqu'à l'alarme, urticaire, asthme, vomissements, syncopes, lypothimie, etc...

A. Lumière nous dit encore : « L'immunité est parfois acquise chez certaines personnes qui se présentent en tel ou tel état physiologique. Ne sait-on pas, par exemple, que les femmes en état de gestation présentent parfois une parfaite immunisation aux piqûres de moustiques, alors qu'en temps ordinaire elles y sont particulièrement sensibles.

Rien n'est absolu en médecine. Il n'est pas de science moins mathématique. Un problème se pose toujours nouveau pour une même maladie chez différents malades. C'est ainsi que pour expliquer qu'une piqûre d'abeille provoque des symptômes différents chez tel ou tel sujet, il faut se livrer à un examen approfondi et minutieux sur l'hérédité, les antécédents, les infections latentes, l'état des amygdales, du foie, des reins... Dès lors, le praticien seul est armé pour soulager et guérir les sujets ultra-sensibles aux piqûres.

Cependant il existe un traitement de base. A côté de lui, le praticien est obligé d'associer une médication s'adressant à l'organe qui réagit particulièrement, cœur, poumon, estomac, etc... On devine, dès lors, la complexité du problème qui laisse loin derrière les traitements issus d'imaginations subtiles dont le seul mérite, il faut le reconnaître, sont d'être inoffensifs.

Je viens d'écrire le mot « inoffensif » et j'allais terminer cette causerie, mais il me tombe sous les yeux le numéro de l'*Abeille Pyrénéenne* de novembre 1938 où je m'aperçois que décidément tous les traitements ne sont pas inoffensifs. Témoin l'article de M. Natt N. Dodge, inspiré des travaux du Dr. Jones. Je fais toute réserve sur les conseils qu'il y donne. Il n'est pas possible qu'un praticien en médecine ait pu écrire des choses semblables

qui par endroit sont d'ailleurs parfaitement incompréhensibles. Les conseils donnés par mon confrère sous forme de conversation sans doute, ont été mal compris, mal rapportés.

Il est question comme traitement d'injecter par piqûres hypodermiques un produit opothérapique que l'on nomme l'adrénaline et que M. Natt. N. Dodge appelle épinéphrine. Je m'empresse de suite, pour rendre hommage à mon confrère le Dr. Jones, que je n'ai pas l'expérience de son traitement par l'adrénaline dans le cas qui nous occupe, mais je le tiens pour très sérieux, car l'adrénaline est un médicament anti-choc par excellence. Mais où je suis convaincu que je suis encore en communauté d'idée avec lui, c'est que l'adrénaline ne peut être instituée que chez certains sujets et qu'elle est formellement interdite chez les hypertendus ou encore dans les cas d'œdème du poumon que l'on peut observer après une piqûre d'abeille.

Où je ne comprends plus du tout c'est quand M. Natt. N. Dodge écrit : « Dans les cas critiques le traitement consiste à faire de fréquentes injections hypodermiques d'une solution d'un à un mille d'épinéphrine. « C'est parfaitement incompréhensible. Avec un effort, je présume que le Dr. Jones lui a dit: on pourra faire une injection d'épinéphrine à raison d'un centimètre cube de solution à un ou deux mille. Comme posologie ce serait exact. Mais faire de *fréquentes* injections, cela dépasse mon entendement. Quelle signification donne-t-il au mot *fréquentes*? Toutes les cinq minutes, dix minutes, toutes les heures, tous les jours?...

Normalement, on est autorisé de faire ingérer par la bouche une dose maxima de C gouttes d'adrénaline par vingt-quatre heures. Les injections hypodermiques peuvent être faites à raison d'une injection de un centimètre cube d'une solution à un pour deux mille, soit un demi-milligramme, cela tous les deux ou trois jours. Encore faut-il surveiller la tension artérielle et les phénomènes d'intolérances (vertiges, maux de tête). Voilà pour le côté posologique. Le correspondant ajoute : « On peut se procurer des tablettes d'épinéphrine chez un droguiste pour en avoir sous la main et pouvoir faire promptement une solution fraîche dans le cas de besoin. »

A cette lecture, l'apiculteur se dit: « Je suis d'un niveau intellectuel au-dessous de la normale. Je ne saurais pas faire cette préparation. »

Rassurez-vous lecteurs apiculteurs, aucun de vous ne saurait la faire. Vous ne pourriez d'ailleurs pas vous procurer aussi facilement une tablette d'adrénaline chez le pharmacien qu'une tablette de chocolat chez l'épicier. Cette impossibilité serait votre branche de salut si vous aviez quelques velléités de mettre le traitement en pratique. Je passe sur les difficultés de manipula-

tion, d'instabilité du produit, etc..., voire de l'injection, qui mal faite, peut provoquer un escharre.

Où la médication deviendrait catastrophique, c'est le cas où une personne serait parvenue à se procurer plusieurs ampoules d'adrénaline scientifiquement dosées et instituerait le traitement sous forme de *fréquentes* injections.

Il ne s'agit plus ici de produits faciles ou de marchand d'orviétans. Il est question d'un produit extrêmement actif que les praticiens ne manient qu'avec prudence dans des cas bien déterminés.

En l'occurrence, rien n'est plus facile de préconiser un traitement. Ce qui est infiniment plus difficile c'est d'en prouver l'efficacité devant témoins impartiaux, non pas sur un cas, ce qui ne signifie rien, mais sur un nombre déterminé de cas, chez des sujets réagissant différemment, à des âges différents. Vérifier sérieusement la zone piquée, suivre ces sujets plusieurs jours et faire un relevé scientifique de tous les symptômes.

Je me réserve dans une autre causerie de vous donner le moyen de parer sans difficultés et surtout sans danger aux complications des piqûres d'abeilles, en m'appuyant sur des données scientifiques, mais cela sous l'autorité, la responsabilité d'un praticien.

*Dr. Th. Lecq.*

## Regards en arrière

*(Suite et fin)*

Sauf erreur, c'est en 1910 que furent nommés les inspecteurs de loque avec mission d'inspecter tous les ruchers, de détruire les colonies malades voire même l'habitation sans indemnité. Cela n'alla pas tout seul. Américaine et européenne s'étaient implantées dans nombre de localités de la région limitrophe du Jura. Une fois les faits dûment constatés, il fallait parfois prendre un ton péremptoire pour appliquer la loi. A Allaman, un vieux bonhomme se plaça résolument devant la porte de son rucher.

— Vous n'avez rien à toucher mes colonies.

Je vais quérir le gendarme. Le pauvre ! Quelle réception. Comme on dit, il en prit pour son beurre ! Une amende mitigée mit cet original à la raison. Deux de ses ruches étaient atteintes au dernier degré. Par ailleurs, les propriétaires goguenards avaient installé un gros dogue hargneux près de l'entrée du pavillon de leurs ruches en paille. Prestement, j'enfile une feuille de brandt dans l'enfumeur et me précipite contre la bête qui s'enfuit en hurlant, à moitié suffoquée. J'étais maître de la place.

Et tout ce tralala pour gagner six francs par jour, plus con-

tamination de ses propres ruchers malgré toutes les précautions prises ! Et puis, quel sale travail ! Aux Ursins, chez notre vénéré président de la section, Aug. de Siebenthal, le brantage, le nettoyage, tout se fit à la chambre à lessive. Chose extraordinaire. Une seule abeille sortit indemne par le trou de vol et se promenait sur le dallage.

— Die Königin ! dit un des deux enfants viennois recueillis par la famille hospitalière.

Et c'était vrai. Gosses de la grande ville, comment connaissaient-ils cette souveraine ? Mon petit savoir de la langue de Goethe ne me permit pas de mettre l'affaire au clair. Soit dit en passant, j'ai appris le français à une trentaine de volontaires et pensionnaires, mais, entre tous, malgré leur bon vouloir, ils n'ont pas été fichus de loger ces déclinaisons dans ma tête... de Bernois !

Question miel. Le dernier *Bulletin* faisait venir l'eau à la bouche avec cette énumération de bonnes choses. Celle que je préfère, c'est de m'ingurgiter avant d'entrer au lit, par ces grands froids, une tasse de lait bien chaud avec une cuillerée de miel. Ah, la bonne sensation dans tout le corps. Malheureusement, la provision de nectar touchant à sa fin, j'ai dû alterner avec un dixième de déci d'eau de vie de pruneau. Le matin du Nouvel-An, mon petit-fils de trois ans me dit :

— Grand-papa, ton nez, y vient rouge.

Je fais un saut devant le miroir. Oui, ma fi ! et moi qui prenaï mes dispositions pour aller voir mes amis de Nyon. Tableau en perspective. Réunion joyeuse à la cave. Aimé qui me reluque et se met à chanter : « Un nez culotté, charmante parure. Don que lui fit dame nature. » Et toute la compagnie, contralto, bassons, barytons, de répéter en chœur : « Un nez culotté » ! Bande terrible qui me rend la vie mouvementée depuis 55 ans. J'irai quand même et gare... les rires ! Dire qu'on ne peut pas se déempoisonner de cette collection de tout fins qu'on aime quand même tout plein !

Revenons à l'essaimage. Un cas amusant. J'arrive, certain matin, à mon rucher de Bugnoux sur Mont juste pour assister au départ de la cavalcade en direction de la route du Signal. Le lendemain, en poussant mon vélo en haut cette artère bordée de grands arbres, je vois des abeilles s'agiter autour d'un petit trou à six mètres de hauteur sur le tronc d'un bel érable.

— Tiens, pensai-je, voilà mes gaillardes !

Un gosse me dit :

— Elles y sont depuis hier.

Cela confirmait le jugement. Le même soir, j'applique une grande échelle, place un chasse-abeilles (la ferblanterie seule, cela s'entend). Dès l'aube et tout le jour, les butineuses sortent et, dans l'impossibilité de rentrer, s'appliquent autour de « l'astiquage ». A la nuit tombante, le paquet s'est immobilisé. Un large sac est cloué

au-dessous de l'essaim. Je l'ouvre autant que possible de la main gauche, de l'autre je brosse le tout à l'intérieur. Tant pis pour la reine. Les fugitives furent réintégrées dans la ruche mère qui me donna hausse pleine.

Fin au prochain N°.

*H. Berger.*

### Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

SEPTEMBRE 1941

#### *Prix moyens suisses*

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix  
du Département fédéral de l'économie publique.)*

Genève	—.—	Aarau	—.—
Nyon	—.—	Lenzbourg	—.—
Lausanne	6.55	Brougg	—.—
Vevey	—.—	Baden	—.—
Montreux	—.—	Lucerne	—.—
Aigle	6.50	Zoug	—.—
Yverdon	—.—	Zurich	6.50
Payerne	6.50	Dietikon	6.50
Chaux-de-Fonds	—.—	Winterthour	6.50
Le Locle	6.—	Frauenfeld	6.50
Berne	—.—	St-Gall	6.50
Thoune	—.—	Hérisau	—.—
Langnau	6.50	Appenzell	—.—
Berthoud	—.—	Buchs	—.—
Bienne	—.—	Altstätten	—.—
Granges	—.—	Coire	6.55
Porrentruy	—.—	Bellinzone	—.—
Soleure	6.50	Locarno	—.—
Langenthal	—.—	Lugano	5.62
Bâle	—.—	Schaffhouse	—.—
Rheinfelden	—.—		
Olten	—.—		
Zofingue	—.—	Prix moyen suisse	6.40

### A bâtons rompus

Madame,

Vous me rappelez la promesse faite cet été, lors d'une de vos visites à mon rucher, de vous indiquer les noms et si possible le mode de culture et de propagation de quelques arbustes et arbrisseaux à fleurs mellifères que vous avez observés dans mon jardin.

Chose curieuse, Madame, les différentes variétés d'arbrisseaux et d'arbustes qualifiés de mellifères, qu'ils soient à feuilles caduques ou persistantes, sont classés dans la catégorie dite d'ornement.

Et c'est justice, car ils sont tous sans exception vraiment bien beaux. On ne se lasse jamais de les admirer, que ce soit dans leur parure florale ou leur

feuillage printanier ou d'automne, ou encore par la multitude de leurs fruits allant du blanc nacré au rouge corail ou au noir d'ébène, et dont les oiseaux se régalaient pendant la froide saison.

Ils ne demandent ni taille, ni arrosage, ni soins particuliers, tenir propre les pieds, une légère fumure annuelle ou bisannuelle et c'est tout. Ils s'accommodent à peu près de tous les terrains et sont sauf une ou deux exceptions assez rustiques pour résister sans autre aux rigueurs de l'hiver.

Ils peuvent être plantés à l'automne ou au premier printemps. On les trouve à des prix raisonnables chez tous les pépiniéristes et horticulteurs. MM. Bocard frères, Petit-Sacconnex, Genève et Pittet et Cie, à Lausanne sont particulièrement à recommander.

Quelques-uns sont livrés en racines nues, d'autres en mottes ou en pots.

Trop d'apiculteurs ne voient uniquement dans les abeilles que le gain qu'elles peuvent leur procurer par la récolte. Aussi les plantes fleurissant avant ou après la grande miellée ne les intéressent pas du tout, ils négligent en outre complètement le plaisir des yeux.

Ils ont grand tort, car si l'abeille s'accommode assez bien, par l'hivernage, de *l'ersatz* qu'est le sucre pour leur alimentation, il en est tout autrement pour leur développement et l'élevage du couvain. Leur vraie nourriture est le miel, aliment vivant que rien ne peut remplacer et qui ne se trouve que dans les nectaires des corolles épanouies.

Je n'ai pas la prétention, Madame, de connaître ni de posséder tous les arbustes mellifères existants, car ils sont très nombreux et très variés, je vais donc seulement m'en tenir aux types expérimentés les plus connus et les plus charmants.

Voici pour commencer ceux auxquels j'attribue le plus de mérite, le Cotonaster et la Symphorine à fruits blancs.

Dans les nombreuses variétés de Cotonaster, l'Horizontalis est le plus recherché par les abeilles. Ses branches sont presque couchées sur le sol, couvertes d'une multitude de petites fleurs roses, feuilles caduques d'un vert luisant, fruits rouge vif orange, d'un bel effet.

On le propage en enterrant en mai-juin de quelques centimètres de terre les branches les plus près du sol. A l'automne, on sectionne la branche mère, le pied bien enraciné peut alors être transplanté ailleurs. Si les merles laissent quelques fruits, dont ils sont très friands, on a souvent quelques rejetons qui peuvent être utilisés. C'est un arbuste splendide, très rustique.

La Symphorine à fruits blancs, arbuste remarquable par ses nombreuses petites fleurs roses foncées, avidement recherchées par les abeilles, et par ses grappes de fruits blancs de la grosseur d'une cerise.

La floraison successive dure plusieurs mois.

Il se reproduit par le pied, drageons ou en plantant à l'automne, dans une terre meuble, une branche de bois de l'année, arroser copieusement les premiers jours.

Très rustique, ne demande aucun soin, très bel effet en bordure ou comme haie.

Le Mahonia aquifolia (à feuilles de houx persistantes), abondantes fleurs jaunes tôt au printemps très mellifères, semblables au mimosa, fruits noirs.

En enterrant au printemps une branche dans un pot rempli de bonne terre, elle est enracinée à l'automne.

Arbuste rustique, mais par le fait que la floraison se fait alors que les gelées sont à craindre, demande une exposition légèrement abritée pour que les fleurs ne souffrent pas du froid.

Le Crataegus oxyacantha alba, aubépine blanche.

Le Crataegus pyracantha ou buisson ardent.

Plante vigoureuse à végétation un peu étalée, fleurs blanches. A l'automne, multitude de fruits rouge corail vif.

Le Cornus (cornouiller) à fruits comestibles et le Cornouiller variegata élégant, plante superbe, brillante panachure, très élégante et décorative.

Le Ribe aureum (doré), groseillier à fleurs.

En avril, grappes courtes de fleurs jaunes ; en août, petits fruits noirs.

Le Cerasus mahaleb (cerisier Ste Lucie).

Bel arbuste prenant un assez grand développement en hauteur et en largeur, abondante floraison blanche au printemps. Très visité par les abeilles.

Le Tamarix parviflora. Feuilles petites imbriquées aiguës. Fleurs roses en épis fasciculés de 2 à 3 cm. de long en été.

Les Tamarix sont très décoratifs, autant par leur feuillage léger que par leur belle floraison.

Le Prunus pissardi. En avril, innombrables fleurs rose-pâle, feuillage d'un beau pourpre ne s'atténuant pas.

L'Olearia oleifolia, feuilles entières, bords lisses. Fleurs blanches très nombreuses.

Demande un endroit très abrité, surtout de la bise, recouvrir le pied au début de l'hiver avec une bonne couche de paille ou de feuilles.

Le Desmodium penduliflorum, joli petit arbrisseau à tailler ras de terre au printemps.

Depuis août jusqu'aux premières gelées, superbes panicules pendantes de fleurs rouge-violet foncé.

Le Cydonia japonica (cognassier ou poirier du Japon) à fleurs simples, le Cardinalis est une des plus belles variétés à fleurs d'un beau rouge cardinal.

Les différentes variétés de Dentzia, à fleurs simples.

Le Frêne ornus, buisson, espèce donnant des fleurs, en panicules bien garnies.

Le Malus (pommier d'ornement à fleurs), splendide floraison, avril-mai.

Le Troëne, dont on fait des haies entourant les propriétés.

Fleurs blanches, assez visitées par les abeilles, mais qui donne au miel un goût exécrable. Comme cet arbuste fleurit assez tard, il faut avoir soin de lever sa récolte avant que les abeilles aillent butiner sur cette plante.

Je me suis, Madame, peut-être un peu attardé dans cette nomenclature qui constitue en quelque sorte l'aristocratie de la flore des arbustes intéressant l'apiculture, mais n'oubliez pas les fleurs plus modestes, mais tout aussi utiles par leur abondant pollen, comme les crocus ou l'Eranthis hiemalis, la fleur qui, par excellence, est destinée à tenir compagnie à la perce-neige. Ces plantes prospèrent et se multiplient plus facilement au pied des buissons, où elles n'ont pas à se défendre contre le gazon.

Veillez recevoir, Madame, l'hommage de ma parfaite considération.

*Nini.*

## **NOUVELLES DES SECTIONS**

### **Société d'apiculture de Lausanne**

La dernière réunion amicale a décidé que ces réunions auraient lieu régulièrement le deuxième samedi de chaque mois. Le Comité prie tous les sociétaires d'en prendre note et de réserver à un agréable moment de causerie instructive ce deuxième samedi du mois. Le local sera la salle au 1er étage du Café du Midi, Grand-Pont 14, mise obligeamment à notre disposition.

Prochaine réunion : le samedi 8 novembre.

Sujet : Ce qu'un apiculteur doit connaître de l'anatomie de l'abeille. Premier sujet d'un cours d'apiculture.

*Le Comité.*

\* \* \*

Le caissier rappelle la cotisation 1942, payable par fr. 7.— au compte de chèques postaux II. 6724. Dès le 20 novembre, elle sera prise en remboursement.

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale, lundi 10 novembre, à 20 h. 30 précises, au local : Rue Cornavin 4.

Cours d'apiculture. Sujet : Comptabilité apicole, système de Brougg. Deuxième partie, par F. Horrisberger, expert-comptable.

### **Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture**

*Caisse d'entraide du noséma.*

Nous rappelons aux apiculteurs faisant partie d'une des sections de la Fédération neuchâteloise qu'ils peuvent faire partie de la Caisse d'entraide du noséma en versant la somme de 20 ct. par ruche et cela jusqu'au 1er décembre 1941 pour l'assurance hiver 1941-1942. Ces versements sont à adresser au compte de chèque de la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture IVb 1655, à La Chaux-de-Fonds.

*Le Comité.*

### **Côte Neuchâteloise**

La cotisation de 1942, fr. 7.—, est payable jusqu'au 8 novembre par versement au compte postal IV. 897. Dès cette date, elle sera prélevée par remboursement postal, frais en plus. Les temps difficiles rendent la solidarité plus nécessaire que jamais, aussi votre Comité compte-t-il sur la fidélité des membres et sur leur zèle à convertir les apiculteurs qui n'ont pas encore compris leur devoir de solidarité. Il vous remercie d'avance de votre bonne volonté.

*Le président.*

### **Montagnes neuchâteloises**

*Assemblée administrative et statutaire annuelle (amendable).*

Le dimanche 9 novembre 1941, à 14 h. 15, au Crêt-du-Loche, Hôtel de la Croix-Fédérale.

Messieurs les membres qui ne peuvent pas assister à l'assemblée sont priés de se faire excuser et en même temps de s'acquitter de leur cotisation pour 1942, afin de s'éviter des frais de remboursement.

*Le Comité.*

### **Société d'apiculture du Val-de-Ruz**

Il est recommandé aux membres qui ne l'ont pas encore fait de verser le montant de la cotisation, soit fr. 7.50 pour les membres actifs et fr. 5.60 pour les membres honoraires, au compte de chèques de la société IV. 2479 jusqu'au 10 novembre prochain. Passé cette date, la cotisation sera prélevée par remboursement, auquel un bon accueil est recommandé.

D'autre part, la marmite à fondre la cire est à la disposition des sociétaires, ceci tout à fait gratuitement ; s'adresser au président.

*Le Comité.*

### **Section de Grandson et Pied du Jura**

Nous engageons nos sociétaires à payer leur cotisation de 1942 en versant fr. 7.40 au compte de chèques de la section, II. 7530.

Dès le 10 novembre, les cotisations impayées seront prises en remboursement postal, augmentées du port.

*Le Comité.*

### **Société d'apiculture du Jura-Nord**

Les membres de notre section sont priés de réserver un accueil favorable aux remboursements pour cotisation 1942, qui seront mis à la poste à mi-novembre selon art. 13 des statuts.

*Le caissier.*

### **Section Ajoie-Clos-du-Doubs**

Afin de nous permettre de régler à temps les comptes pour 1942 avec la Romande, nous prions instamment tous les membres de la section de bien vouloir verser sur notre compte de chèques IVa 2262, jusqu'au 15 novembre, la cotisation pour l'année prochaine soit fr. 7.—. Afin que nous puissions établir la liste des membres d'une façon complète, nous vous prions également d'inscrire au dos du bulletin de versement votre adresse exacte.

Le caissier : *Adolphe Loriol*, Porrentruy.

### **Section des Alpes**

Chers collègues,

La circulaire vous invitant à payer votre cotisation pour 1942, accompagnée d'un bulletin de versement tout prêt pour la poste, vous sont parvenus. Je vous rappelle que la liste des membres doit être adressée à la Romande le 10 décembre pour l'année suivante. Vous faciliterez donc beaucoup la tâche de MM. Schumacher et Hæsler en versant de suite votre dû sur notre compte de chèques IIb 270

Dès le 15 novembre, les cotisations seront perçues par remboursement postal, augmentées de 25 ct. de port. Je vous remercie d'avance.

Le caissier : *René Vogel*.

### *Le fichier des membres.*

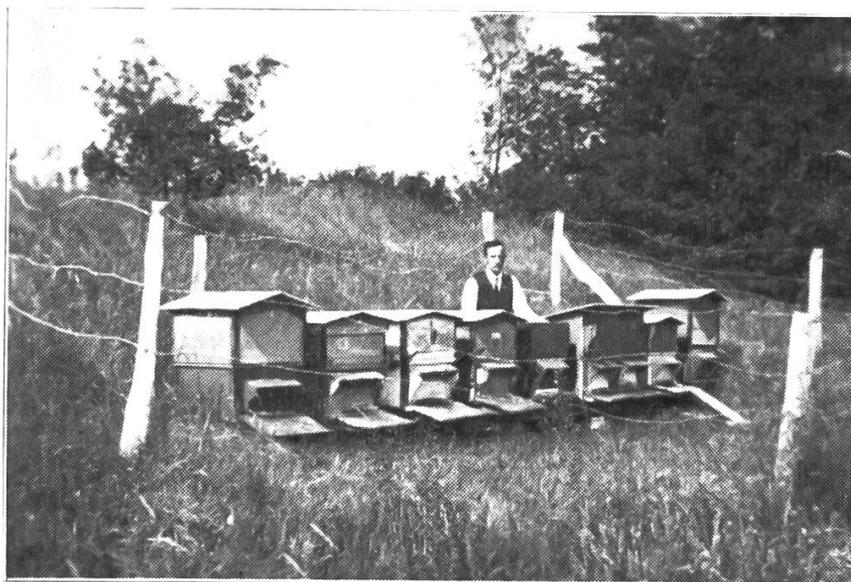
Sous le même pli, vous recevez encore un papier d'un caractère si insolite que votre surprise ne manquera pas d'être complète et votre curiosité excitée à cent degrés. C'est simplement la fiche-questionnaire dont il est depuis trois ans au moins déjà question dans nos assemblées. A l'avenir, nous la ferons remplir et signer à tout nouveau venu. Elle servira ainsi de demande d'admission. Pour vous, qui êtes membres depuis plus ou moins d'années, nous vous prions et vous recommandons instamment de répondre scrupuleusement à toutes les rubriques, de fournir toutes indications utiles. On nous a déjà fait des objections et des reproches. Cela ne pouvait manquer. « Mais, c'est une véritable inquisition ! » Mais non, pas du tout, cher collègue. Les renseignements que vous donnerez demeureront strictement confidentiels ; entre nous. Toutes ces feuilles seront transcrites en belle calligraphie sur des cartons qui seront enfermés dans le joli coffret que nous confectifions gratuitement notre maître-constructeur, M. Ami Porchet, notre dévoué secrétaire. Chacun de nous aura sa fiche individuelle. C'est un immense travail et de longue haleine que s'impose là le Bureau de section. Mais cette grande tâche, il l'a désirée et voulue. Il entend maintenant la mener à bien, jusqu'au bout. Après l'établissement de toutes les fiches individuelles, il s'agira de les tenir constamment à jour. Cette mise au net et à jour exigera dans la suite une vigilance jamais en défaut, une minutie, une sollicitude toute empreinte de sympathie et d'intérêt. Mais quelle valeur inestimable revêtiront ces fiches dans quelques dizaines d'années ! Ce fichier sera un monument plein de souvenirs. C'est pourquoi nous vous convions instamment à ne point laisser traîner les choses, à remplir exactement cette fiche-questionnaire et à la retourner sans tarder à M. Ami Porchet, Av. du Grand-Hôtel 18, Vevey.

Le président : *Ed. Fankhauser*.

## NOUVELLES DES RUCHERS

*Louis Racine. — La Chaux-de-Fonds, le 14 octobre 1941.*

Je profite de ces lignes pour vous donner quelques nouvelles de notre région : si la récolte a été en général faible, et même très faible pour beaucoup, les colonies sont maintenant parfaitement bien préparées pour passer l'hiver ; nos abeilles ayant profité largement des nombreux beaux jours chauds de septembre et octobre, ont eu le temps de bien préparer leurs provisions qui sont toutes operculées ; ceci bien entendu pour ceux qui ont nourri assez tôt comme il se doit à une altitude de 1000 mètres. Le pollen a été aussi amplement récolté, maintenant tout est fini, une très forte gelée ayant anéanti toutes les fleurs de l'automne. Il est même tombé quelques flocons de neige au matin du 12 octobre.



Rucher A. Junod, Valeyres s. Montagny. (Cliché Comte, inspecteur.)

*R.-E. Vogel. — « Les Bouleaux », Clarens, le 14 octobre 1941.*

Mes abeilles ont montré comme celles de M. Læser du reste une activité extraordinaire jusqu'à ces derniers jours. J'ai même l'impression que ce n'est pas tout à notre avantage. J'avais invité ce M. Ferrarion vendredi après-midi et, pour lui faire plaisir, j'ouvris la ruche qui m'a donné le moins de satisfaction cette année, m'ayant produit 1 kg. de miel seulement. Je ne fus pas peu surpris de constater que le sirop que j'avais donné en août était bien disposé et operculé, mais qu'elles avaient fait une récolte énorme non operculée jusqu'au bas des cadres laissant à peine un petit rond de libre sur trois cadres vers l'entrée ! Je pense qu'elles ont largement profité des beaux raisins écorchés par les oiseaux et les guêpes et ont rempli leur maisonnée. J'ai ajouté un cadre vide au milieu. Je devais aller voir au rucher de M. Læser demain si ses abeilles sont dans de mêmes conditions, mais il fait trop froid. Je crains bien que toute cette marchandise nous joue un mauvais tour.



L'Agenda Apicole Romand 1942 va paraître d'ici quelques jours. Il se présente comme d'habitude, à ses nombreux amis, avec ses innombrables commodités : travaux des mois, tableaux de toutes sortes pour la tenue rationnelle d'un rucher, comptabilité, pesées de ruches, notes, etc., sans compter ses calendriers, ses conseils divers, nouveautés, listes des membres du Comité central, présidents de sections, inspecteurs de la loque, détenteurs de microscopes et sa partie rédactionnelle qui est toujours fort appréciée.

Le tout forme une petite encyclopédie apicole qu'il est utile de posséder et un aide-mémoire indispensable.

Grâce à ce petit ouvrage, l'on obtient après quelques années, si l'on veut bien se donner la peine de prendre les notes nécessaires, un petit historique de son rucher.

Malgré les hausses continuelles que nous subissons, nous avons maintenu le prix habituel de l'Agenda. Nous espérons qu'en réponse à ce geste, on encouragera la parution de ce précieux ouvrage, en le commandant ou gardant l'exemplaire expédié en communication.

L'AGENDA APICOLE ROMAND 1942 sera envoyé en communication aux apiculteurs qui le gardent habituellement, ceci jusqu'à épuisement de l'édition. Pour l'obtenir sûrement, le commander à la Librairie Apicole Romande, St-Aubin (Ntel). Prix : fr. 2.80 franco. Chèques postaux IV. 1396.

## L'Agenda apicole romand 1942 est paru

Prix fr. 2.80  
Ch. post. IV. 1396

Librairie apicole romande St-Aubin  
(Neuchâtel)

### MAINTENANT

envoyez vos vieux rayons pour la fonte et votre cire pour gaufrage à façon. C'est le temps surtout propice. Exécution des feuilles de toutes dimensions au gaufrir et à cellules normales ou plus grandes comme : 800-830, 750-60, 690-700, 620-40 et 560 cellules au dm<sup>2</sup>. **J. Häni, Sennis, Gähwil** (St-Gall).

## La publicité

dans le *Bulletin de la Société Romande d'Apiculture* porte et rapporte beaucoup.

Importante maison de la Suisse romande **cherche à acheter :**

# MIEL 1<sup>RE</sup> RÉCOLTE

par toutes quantités. Adresser offres en indiquant quantités disponibles et prix sous **Case 402 Rive-Genève.**



# Quelle est la bonne solution ?

Doit-on laisser notre excellente cire suisse en pâture aux blattes et fausses-teignes ? Certes non, car elle est trop précieuse à l'heure actuelle.

Si vous m'envoyez de la cire, mes conditions sont les suivantes :

**Pour la cire pure**

**fr. 4.80 par kg.**

**Pour les vieux rayons, réduction de fr. 1.35 par kg. de cire gagnée**

Vous n'avez pas avantage à fondre votre cire vous-même. Le déchet est en effet considérable, chose plus que désagréable. Vous avez très réellement avantage à me l'envoyer.

Les excellentes **boîtes à miel** en carton cellulose peuvent être livrées aux prix suivants :

	<i>cont.</i>	<i>250 gr.</i>	<i>500 gr.</i>	<i>1000 gr.</i>
1. Avec impression	Fr. 16.—		20.50	24.— par 100 p.
2. Sans impression	Fr. 13.—		18.—	21.50 par 100 p.

Quant à la livraison des solides boîtes à miel et bidons d'aluminium je suis à votre disposition pour tous renseignements.

## **BON :**

Veillez m'envoyer, sans frais, votre **Sac à cire „Schöni“** afin qu'à l'occasion et au moment opportun, je puisse vous expédier à la fonte mes déchets et rayons défectueux.

Adresse : .....

